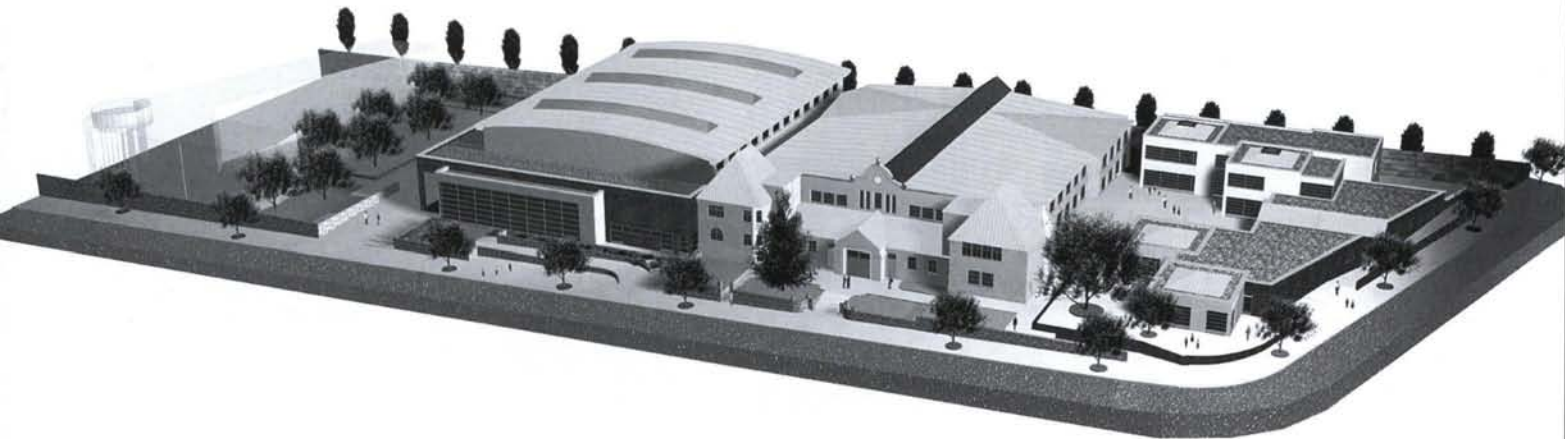


# Nouveau projet «Tramsschapp»

Création d'un centre sportif, culturel et scolaire au quartier de Limpertsberg



Dès 1990 le collège échevinal envisage de créer à la place des dépôts et ateliers des trams et bus municipaux un espace destiné à la rencontre des habitants de Limpertsberg et doté des infrastructures qui font défaut dans le quartier, à savoir un bâtiment pour l'enseignement préscolaire, une crèche, un bassin d'apprentissage pour les élèves des écoles du quartier, ainsi qu'une aire de verdure agrémentée par un mobilier urbain approprié. A cette occasion il souhaite intégrer dans le nouvel espace l'une ou l'autre bâtisse existante, témoin de l'architecture industrielle du début du siècle.

Lors de l'élaboration du projet d'aménagement se basant sur des études plus approfondies des réels besoins, il s'est avéré qu'à la place de la piscine, qui pourrait sans tarder être construite avec la nouvelle école rue Batty Weber, il faudrait concevoir une halle des sports et qu'à la place de la crèche prévue il faudrait donner la préférence à la création d'un établissement pour l'éducation précoce et de foyers de midi et de jour, nouvellement demandés par le législateur. La crèche, quant à elle, pourrait être construite rue Joseph Hansen.

Ainsi, après de longues et multiples discussions au niveau des autorités et instances, des intéressés et concernés, le programme définitivement arrêté se compose comme suit:

- Reconversion de l'ancien «Tramsschapp», datant de 1924 et construit par l'architecte Pierre Conrardy (1884-1964), en centre culturel et sociétaire et, en partie, en foyer scolaire;
- Construction d'une halle des sports;
- Construction de locaux pour l'éducation précoce et l'enseignement préscolaire;
- Construction d'un parking souterrain;
- Aménagement d'un jardin public.

A ces constructions il faut ajouter

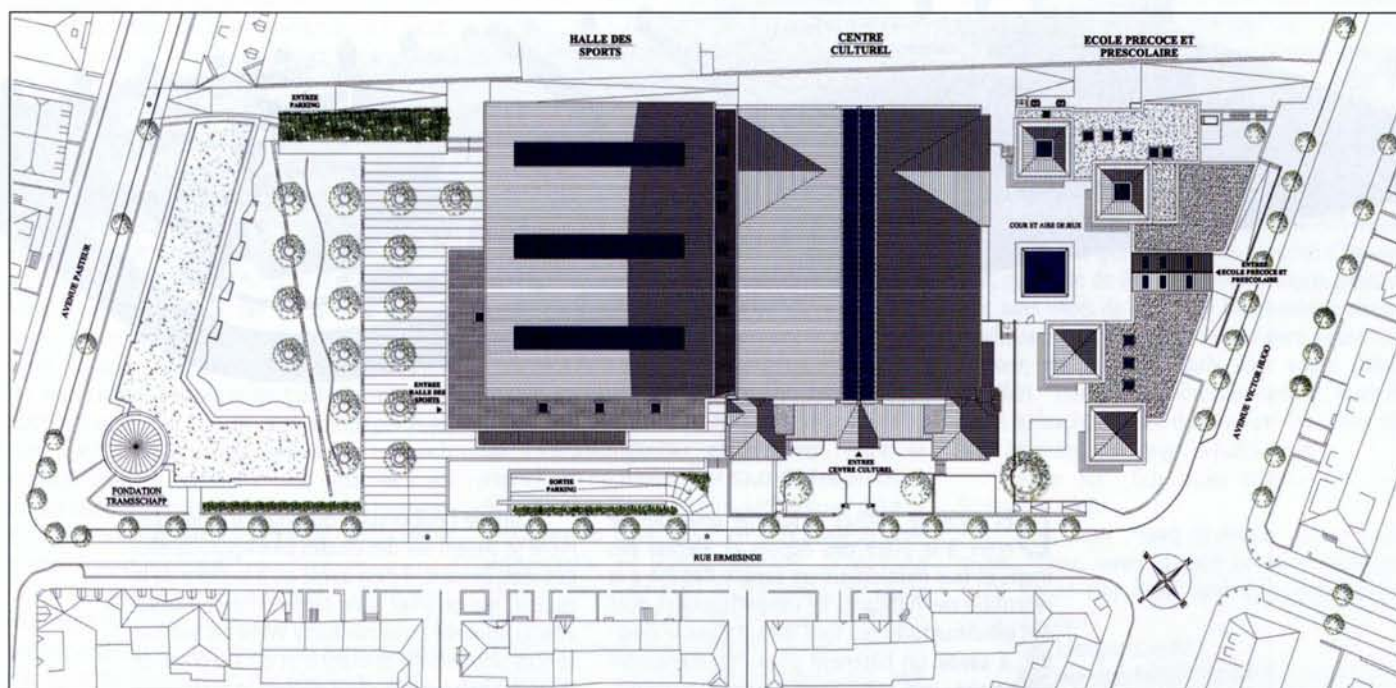
- une résidence de 33 appartements pour personnes âgées à réaliser par l'a.s.b.l. «Fondation Tramsschapp» pour le compte de la «Fondation Jean-Pierre Pescatore».

C'est sur ce programme que l'architecte Romain Hoffmann qui était entré en lice dès le premier avant-projet, élabore son projet définitif qui est présenté pour approbation au conseil communal le 13 décembre 1999.

Les ateliers du Tramsschapp en 1951



## Nouveau projet «Tramsschapp»



### Descriptif du nouveau projet

*Reconversion de l'ancien «Tramsschapp» en centre culturel et sociétair dans le corps principal et l'aile gauche du bâtiment de 1924*

L'entrée principale, située rue Ermesinde, donne sur un vaste hall d'entrée (30 x 12,8 m) avec bar, cuisine et installations sanitaires. Le hall servira utilement aux manifestations locales, réunions et réceptions de moindre envergure. Il sert aussi de foyer pour la grande salle multifonctionnelle (34 x 20 m) attenante qui pourra accueillir jusqu'à 500 personnes.

Cette salle qui sera dotée d'une scène escamotable fera l'objet d'une décoration et d'une acoustique particulièrement soignées. Elle est reliée à une grande remise au sous-sol par un monte-charge.

Dans l'aile gauche sont installées des salles de réunion avec remises et bureaux réservés aux diverses sociétés du quartier.

*Reconversion de l'aile droite de l'ancien «Tramsschapp» en foyer scolaire de 7 salles de classe (105 - 112 m<sup>2</sup>), divisibles en deux et 1 salle (232 m<sup>2</sup>) divisible en trois*

Le foyer, accessible de la rue Ermesinde et réparti sur deux niveaux, est pourvu d'une cuisine de proximité au sous-sol et d'installations sanitaires adéquates.

- Construction d'une halle des sports accolée à l'ancien «Tramsschapp».

L'entrée principale pour spectateurs et l'entrée réservée aux sportifs se situent rue Ermesinde. Les spectateurs disposent d'un vaste hall d'entrée avec bar et installations sanitaires. La salle des sports qui mesure 45 x 30 x 9 m est divisible en trois et permet d'exercer trois activités sportives en parallèle. Elle est dotée de 2 rangées de gradins fixes (120 places assises) et de gradins escamotables (480 places assises), soit un total de 600 places assises. Le nombre des remises, vestiaires, douches et blocs sanitaires tient compte de la subdivision de la salle en trois.



- Construction d'un complexe scolaire avec entrée avenue Victor Hugo.

Le bâtiment regroupe autour d'une vaste cour intérieure 4 salles de classe de 88 m<sup>2</sup>, réparties sur deux niveaux ainsi que 2 salles de classe de 88 m<sup>2</sup> et 1 hall de séjour de 132 m<sup>2</sup> réservés à l'éducation précoce qui disposera de sa propre aire de jeu.

- Construction d'un parc de stationnement souterrain (en dessous du jardin public et de la halle des sports) avec 296 emplacements répartis sur deux niveaux.

L'entrée du parking se situe avenue Pasteur, la sortie se trouve rue Ermesinde.



- Aménagement d'un jardin public de quelques 15 ares s'étendant entre la halle des sports et

- la Résidence pour personnes âgées qui se situe le long de l'avenue Pasteur.

Elle comprend 33 appartements d'une surface nette de 76,5 m<sup>2</sup> se composant d'un petit hall d'entrée, d'un séjour de 27 m<sup>2</sup>, d'une petite cuisine, de deux chambres à coucher (17,6 m<sup>2</sup> et 10,2 m<sup>2</sup>), d'une salle de bain et d'un W.C. A chaque logement correspond une cave et un emplacement au parking souterrain. La résidence offre en outre à ses locataires une salle de séjour commune de 63 m<sup>2</sup>.

Ainsi se développera sur une longueur de quelque 190 m et couvrant un terrain de 1,42 ha, s'intégrant parfaitement dans le tissu urbain existant, une série de nouvelles constructions et un ancien bâtiment réhabilité, au bénéfice de tous les âges et répondant aux besoins sociaux et culturels du quartier.



Le chantier

imedia

Jean Horger